

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

**N°18-2023**

**Date de convocation :**  
16/02/2023

**Date d'affichage :**  
06/03/2023

**Nombre de conseillers en  
exercices : 11**

**Nombre de conseillers qui  
ont délibéré : 9**

**Nombre de pouvoirs : 2**

**Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0**

**Objet : DEMANDE DE  
SUBVENTION – PLAISIRS  
DE LIRE**

**Certifié exécutoire  
compte tenu de :**  
Sa transmission en  
Préfecture le :

Et de sa publication le :

**Le Maire**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1<sup>er</sup> adjoint, CLÉRÉ Denis,

Mme. La 2<sup>ème</sup> adjointe, LEGROS Alexandra

Élus : M. BOULET Bernard, M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline

M. VAN LAECKEN Patrick, Mme SINOQUET Valérie, et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre

Étaient absents excusés : M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre) et Mme KIENZEL Delphine donne pouvoir à Mme MEULIN Maryline.

Mme MEULIN Maryline est désignée secrétaire de séance.

### DEMANDE DE SUBVENTION – PLAISIRS DE LIRE

**Considérant** l'intervention de l'association lors de l'inauguration de l'aire de jeux ;

Monsieur le Maire propose une subvention entre 30 et 50 euros.  
Monsieur LEGRIS propose 40 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

- Décide d'accorder une subvention d'un montant de 40€ à l'association Plaisirs de Lire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,  
Le Maire, Régis SINOQUET**

